

Castaner fait semblant de désavouer la police du Calvados : c'est pour mieux vous manger, mes enfants

écrit par Regis Guillem | 27 avril 2020



Illustration : le 5 juillet 1962, à Oran. Mon oncle Guillem Gilbert a été enlevé ce jour-là, laissant une veuve et 6 orphelins âgés de 6 mois à 12 ans.

Le chef d'Etat-Major du Calvados a dû se faire sérieusement tirer l'oreille... [il a mis noir sur blanc ce qui se](#) dit mais ne s'écrit pas. Pas de trace. Castaner et Macron affolés de ce qu'ils lisent sur les réseaux sociaux ont donc décidé de désavouer le chef d'Etat-Major Gildas Le Ny.

On ne saura sans doute jamais si Gildas Le Ny a écrit ce qu'il a entendu pour se débarrasser de toute responsabilité ou bien s'il l'a fait exprès, courroucé devant tant de lâchetés...

En tout cas, ils jurent leurs grands dieux qu'il s'agirait d'une initiative individuelle, qu'il n'y aurait qu'une loi sur tout le territoire... Je ne sais pas pourquoi, on n'est

pas trop convaincus...

La police du Calvados rappelée à l'ordre après des consignes invitant à ne pas « intervenir » pendant le ramadan

« *La police nationale intervient en tout point du territoire pour assurer la sécurité des personnes et des biens quelles que soient les circonstances* », assure la police nationale dans un communiqué à l'AFP.

Le patron de la police nationale a effectué un rappel à l'ordre après la diffusion, vendredi 24 avril, d'une *note invitant les policiers du Calvados à ne pas intervenir dans certains quartiers pour contrôler le respect du confinement pendant le ramadan*. « *Le directeur général de la police nationale (DGPN) a été informé de la diffusion d'un télex (...) donnant des instructions restreignant les conditions d'intervention et de patrouille de la police nationale pendant la période du ramadan* », a indiqué la police nationale dans un document transmis à l'AFP. « *La police nationale intervient en tout point du territoire pour assurer la sécurité des personnes et des biens, quelles que soient les circonstances. Le DGPN a demandé qu'un rapport d'explications lui soit transmis dès ce soir.* »

Suivez les dernières informations sur l'épidémie de coronavirus dans notre direct

Une note envoyée par le chef d'état-major de la direction départementale de la sécurité publique (DDSP) du Calvados aux chefs de service du département, et dont France 3 a eu connaissance, estimait qu'il n'y avait « *pas lieu d'intervenir dans les quartiers à forte concentration de population suivant le ramadan, pour relever un tapage, contrôler un regroupement de personnes rassemblées après le coucher du soleil pour s'alimenter* ».

« Une initiative locale incompréhensible »

Ces restrictions ne concernent pas les « *atteintes aux personnes ou atteintes graves aux biens* », précisent le document du patron de la police du Calvados. « *Monsieur le directeur demande à tous les*

personnels de la DDSP de faire preuve de discernement en la matière, afin d'éviter qu'un manquement aux règles de confinement ne dégénère et provoque un trouble supérieur de violences urbaines », est-il ajouté dans le télex.

« Il s'agit d'une initiative locale incompréhensible, sur laquelle le directeur général de la police nationale a demandé un rapport, a commenté l'entourage de Christophe Castaner. Les consignes nationales sont claires et ont été rappelées à plusieurs reprises ces derniers jours tant par le ministre de l'Intérieur que par le secrétaire d'Etat : le contrôle par les forces de l'ordre du bon respect du confinement doit être assuré partout et à chaque instant sur tout le territoire. » Ces instructions départementales viennent contredire les affirmations de l'exécutif, qui a répété qu'il n'y avait pas de consignes d'allègement des contrôles du confinement selon les quartiers. *« Il n'y a jamais eu de consignes d'allègement des contrôles sur n'importe quel territoire de la République, y compris dans les quartiers. (...) Nous intervenons dans tous les territoires »,* avait ainsi affirmé le secrétaire d'Etat à l'Intérieur, Laurent Nunez, vendredi sur Europe 1.

.
En résumé : interdiction est donnée aux forces de l'ordre d'intervenir auprès des Musulmans.

Cette directive n'est pas sans rappeler un génocide, un certain 5 Juillet 1962.

Le 5 juillet 1962 ; l'Algérie ou tout au moins les Arabes fêtent l'indépendance du pays que les Français ont construit de toutes pièces.

Une foule de musulmans déferle dans les quartiers d'Oran : c'est la chasse aux Roumis. 18.000 soldats Français sont cantonnés sur Oran et sa périphérie.

Le Général Katz est informé de la situation ; il se rend même compte que le Petit Lac est devenu un charnier.

Il en avise le Chef de l'Etat – de Gaulle- afin de savoir ce qu'il doit faire :

Un télégramme lui est adressé contenant cette simple phrase : « *vous ne bougez pas* ». L'armée française assiste ainsi aux massacres sans réagir. Une minorité d'Officiers dont un Arabe fait fi des ordres (le Lieutenant Rabah Khelif) et avec sa compagnie va libérer plusieurs dizaines de femmes, enfants, vieillards.

La tuerie aura causé la mort de presque 2000 Français ; ceux qui ont échappé à la mort finiront, pour les hommes dans des mines, pour les femmes dans les bordels de l'armée algérienne.

Cette tragédie risque de se produire ici en France ; n'en doutez pas. Observez les deux photos d'illustration, prises le 5 Juillet 1962 à Oran

Lisez ce qu'il y a sur la photo : *l'indépendance n'est qu'une étape..*